

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 20
Nombre de votants : 21
Date de convocation : 04/04/2013

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 avril 2013**

--- o0o ---

L'an deux mille treize, le onze avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour M. de ZANET), DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, M. MARSAN, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Melle ULMANN, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

Etaient excusés : MM. de ZANET (a donné procuration à M. BROQUÈRES), LASSUS, MOUCHEBOEUF.

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance B

Délibération n°16

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Acquisition de parcelles dans le cadre de l'aménagement de la plaine des sports

Dans le cadre du projet d'aménagement de la plaine des sports, et notamment de la construction du Tennis couvert, il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer tous documents dans le cadre de l'acquisition de parcelles :

- auprès de Mme FRANCHINEAU Virginie, pour un montant dans la limite de 31 900 € hors frais notariés et annexes
- auprès de l'indivision MATHIO, pour un montant dans la limite de 500 € hors frais notariés et annexes
- auprès de M. DEYRES Vincent, pour un montant dans la limite de 8 000 € hors frais notariés et annexes

Il est précisé que ces parcelles ont fait l'objet d'une estimation des domaines.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 **Le Maire,**
J-F BROQUÈRES